

Nombre de Conseillers :

- en exercice..... 33
- présents..... 30
- absents..... 03
- votants 32
- procurations..... 02

Acte certifié exécutoire compte tenu

de sa :

télétransmission en Préfecture le :

21 NOV. 2022

publication en ligne le :

22 NOV. 2022

DAVIET Roland, Maire.

Le 15 novembre 2022 à 18h45, le Conseil Municipal d'Epagny Metz-Tessy, dûment convoqué le 8 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle d'animation, sise 15 rue de la Grenette, sous la présidence de Monsieur Roland DAVIET, Maire d'Epagny Metz-Tessy.

PRÉSENTS : Tous les Conseillers sauf M. Jean-Philippe BOIS, M. Jean-Philippe BRITON et Mme Célia DE LA CHAPELLE, absents et excusés.

M. Jean-Philippe BOIS a donné procuration à M. Lucien LAVOREL.

M. Jean-Philippe BRITON a donné procuration à M. Joseph PELLARIN.

M. Lucien LAVOREL a été désigné secrétaire de séance.

- O B J E T -

2022 / 95 Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget prévisionnel 2023 :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des dépenses d'investissement sont susceptibles d'être mandatées avant le vote du budget prévisionnel 2023.

L'article L 1612 du Code Général des Collectivités Territoriales permet, dans l'attente du vote du budget, d'engager, de liquider, de mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris des crédits afférents au remboursement de la dette. Cette procédure permet le recouvrement des factures d'investissement.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE :

D'AUTORISER Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement telles que définies dans l'article L1612 du Code Général des Collectivités Territoriales.

⇒ Chapitre 10.....	0.00 € * ¼ =0.00 €
⇒ Chapitre 20.....	151 865.66 € * ¼ = 37 966.42€
⇒ Chapitre 204.....	19 000.00 € * ¼ =4 750.00 €
⇒ Chapitre 21.....	5 329 033.36 € * ¼ = 1 332 258.34 €
⇒ Chapitre 23.....	3 533 000.00 € * ¼ =883 250.00 €
⇒ Chapitre 27.....	860 000.00 € * ¼ =215 000.00 €
TOTAL.....	2 473 224.76 €

Les sommes ainsi engagées, liquidées et mandatées seront inscrites au budget prévisionnel 2023.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,



Roland DAVIET.

Le secrétaire de séance,

A blue ink signature of Lucien LAVOREL, written in a cursive style.

Lucien LAVOREL.